

Les grands-parents, prescripteurs de sécurité sur internet

Autor(en): **Rein, Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Génération**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 83

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-830684>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les grands-parents, prescripteurs de sécurité sur internet

Des conférences vont donner aux seniors quelques clés, afin de leur permettre d'épauler leurs petits-enfants s'ils sont confrontés à des problèmes dans le monde numérique.

D'un côté, il y a les grands-parents, de l'autre les petits-enfants. Deux générations souvent séparées par un océan numérique, mais qui restent connectées à la faveur des liens familiaux indéfectibles. «Les aînés, grâce à leur longue expérience de vie et à leur disponibilité, ont un regard différent sur l'évolution des jeunes générations, note le préfet du district du Jura-Nord vaudois, Etienne Roy, l'un des initiateurs du projet «Sois-prudent.ch». Il s'agit du nouveau portail internet développé par les Conseils régionaux de prévention et de sécurité (CRPS) qui met, à portée de

clic, les informations concernant les problèmes rencontrés par les jeunes.

«UNE AIDE SUPPLÉMENTAIRE»

Béatrice Métraux, cheffe du Département vaudois des institutions et de la sécurité, abonde: «Leurs sensibilités, leur patience et la perception d'un changement de comportement des jeunes peut représenter une aide supplémentaire dans la résolution de problèmes liés aux réseaux sociaux, au harcèlement, à la consommation excessive (d'alcool, par exemple) ou à l'enfermement sur soi. Il serait dommage de se priver d'une telle ressource en matière de prévention de ces risques, d'autant plus qu'ils sont de plus en plus branchés nouvelles technologies.»

C'est pourquoi la politicienne a suggéré la mise en place de séances d'information*, organisées de concert avec Pro Senectute, destinées à informer les aînés. «Il est utile qu'ils soient à leur tour sensibilisés aux risques que peuvent engendrer les réseaux sociaux, insiste-t-elle. Le but de ces conférences est d'instaurer un dialogue constructif et préventif sur ce thème.»

Arnold Poot, chef de la division prévention de la criminalité de la Police cantonale vaudoise, souligne aussi l'importance des seniors: «Pour diverses raisons, il arrive que les enfants n'en parlent pas ou ne soient pas entendus par leurs parents. Il est donc capital que les autres personnes de leur

entourage, comme les grands-parents, soient en mesure de gérer ce genre de problèmes.»

LE NUMÉRIQUE EXACERBE LE HARCÈLEMENT

N'y a-t-il toutefois pas un paradoxe et des limites à faire endosser un rôle de prescripteurs de sécurité en matière d'internet à des grands-parents qui ne sont pas nés à l'ère du numérique, contrairement à leurs petits-enfants? «Je ne pense pas, dans la mesure où le harcèlement possède un caractère universel, puisqu'il est aussi ancien que l'histoire de l'humanité, répond Etienne Roy. Les réseaux sociaux contribuent juste à exacerber ce phénomène, devenu beaucoup plus insistant et grave, car il se poursuit en continu, 24 heures sur 24.»

Arnold Poot, qui interviendra aussi lors de ces conférences, le constate au quotidien. «La popularisation d'internet s'accompagne d'une augmentation logique des délits, explique-t-il. Chez les enfants, le harcèlement débute généralement autour de 12 ans. Dans un premier temps, l'important est de ne pas banaliser la situation. Ensuite, il faut en parler avec un adulte. Soit quelqu'un du milieu scolaire, si les faits se déroulent dans ce cadre, à l'instar d'une médiatrice ou d'une infirmière, soit, si cela a lieu en dehors de l'école, une autre personne, comme les parents du harceleur.»

FRÉDÉRIC REIN

* 27 octobre à 15 h, Salle de Montoly, Gland; 7 novembre à 15 h, Salle du Grand Conseil à Rumine, Lausanne; 14 novembre à 15 h, Salle des Quais, Grandson; 22 novembre à 17 h, Maison de Quartier (Jaman 8), à Clarens

«Il serait dommage de se priver d'une telle ressource en matière de prévention»

BÉATRICE MÉTRAUX, CONSEILLÈRE D'ÉTAT (VD)

